

La pertinence du projet Éole confirmée par l'Ademe

Le Ministre des Transports, Philippe Tabarot et la Ministre déléguée à l'Énergie, Maud Bregeon, viennent d'annoncer l'attribution de près de 60 millions d'euros (M€) à Nantes Saint-Nazaire Port dans le cadre de l'appel à projets France 2030 porté par l'Ademe en vue d'adapter les ports aux futures générations de parcs éoliens en mer. Cette enveloppe confirme la pertinence du projet Éole et conforte les orientations de tout un écosystème industriel local, pleinement engagé dans la production d'une énergie décarbonée.

Nantes Saint-Nazaire Port se félicite de ce soutien exceptionnel et déterminant au projet Éole, qui vise à adapter et construire une infrastructure portuaire en capacité d'assembler les futures éoliennes en mer de grande puissance, posées ou flottantes. Cette aide publique constitue un levier essentiel pour engager de tels projets structurants en faveur des énergies marines renouvelables, dans un contexte marqué par des enjeux majeurs de souveraineté énergétique.

Le projet Éole s'inscrit pleinement dans l'ambition française en la matière. Nantes Saint-Nazaire Port travaille, de longue date, avec les industriels de la filière, pour concevoir et construire collectivement, sur l'estuaire de la Loire, un pôle d'excellence autour de l'éolien. Il a mené un travail rigoureux d'études pour aboutir, aujourd'hui, à un design technique optimisé et robuste de la future plateforme Éole. Le quai, élément central du projet, qui servira notamment à l'assemblage des éoliennes sur les flotteurs, présente un linéaire de 530 mètres, dimensionné pour répondre aux projets d'une puissance de l'ordre de 500 à 600 MW par an, en cohérence avec les perspectives du marché. Conçu pour accueillir des opérations industrielles de grande dimension, le quai offrira également des opportunités pour des projets industriels d'envergure.

"Nantes Saint-Nazaire Port est conscient, à travers ce soutien de l'État, de sa responsabilité au service des politiques publiques de souveraineté industrielle et énergétique, engageant tout un écosystème industriel local, qui démontre chaque jour sa capacité d'innovation en faveur de la transition énergétique, créateur de valeur et d'emplois," commente Jean-Rémy Villageois, Président du Directoire de Nantes Saint-Nazaire Port.

Le coût du projet représente désormais un investissement de plus de 200 M€. Le soutien de près de 60 M€ accordé par l'Ademe dans le cadre de France 2030 constitue une étape décisive pour sa concrétisation. Ce financement complète les engagements déjà mobilisés au titre du Contrat de Plan État-Région et confirme la place stratégique du territoire de Nantes Saint-Nazaire dans le développement de l'éolien en mer. Il s'inscrit dans une mobilisation collective associant l'État, la Région des Pays de la Loire et l'ensemble des partenaires du projet.



Un projet construit dans le dialogue

Engagé dans une démarche de dialogue avec le territoire, le projet Éole fait l'objet depuis 2024 d'une concertation élargie qui a déjà mobilisé plusieurs centaines de participants. Cette démarche se poursuit aujourd'hui afin de poursuivre les échanges et partager l'avancement du projet avec l'ensemble des parties prenantes. Pour en savoir plus et accéder à l'ensemble des informations relatives au projet, rendez-vous sur la plateforme dédiée : participez.eole.port.fr.

Consolider un écosystème d'excellence sur l'estuaire de la Loire

Le projet Éole s'inscrit dans un écosystème industriel particulièrement dynamique et reconnu, développé depuis plusieurs années sur le territoire de Saint-Nazaire autour des énergies marines renouvelables. Fort de l'expérience acquise lors de la construction des parcs éoliens en mer de Saint-Nazaire et de Yeu-Noirmoutier, Nantes Saint-Nazaire Port a démontré son rôle précurseur et sa capacité à accompagner les grands projets industriels de la filière. Cette expertise s'appuie également sur un savoir-faire dans la logistique industrielle et le traitement de colis hors normes. Véritable outil industriel au service du territoire, la plateforme Éole viendra renforcer la compétitivité et le développement de cet écosystème, en offrant aux acteurs de la filière les capacités nécessaires pour répondre aux futurs marchés de l'éolien flottant.

Les prochaines étapes du projet

Le projet Éole poursuit aujourd'hui sa trajectoire de développement. Le dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale est prévu d'ici la fin d'année 2026, marquant une étape majeure et ouvrant la phase d'enquête publique. Sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires, la période de conception-réalisation se déroulera entre 2027 et 2028. Les travaux pourraient ainsi être engagés à partir de 2029, avec pour objectif une mise en service de la plateforme Éole à l'horizon 2032. Ce calendrier permettra de doter la filière de l'éolien flottant d'un outil industriel structurant, au service des ambitions de la France en matière de transition énergétique et de réindustrialisation.

Avec le soutien de l'État et de ses partenaires territoriaux, Nantes Saint-Nazaire Port franchit aujourd'hui une étape majeure dans la réalisation du projet Éole. Cette infrastructure contribuera à renforcer durablement la place de Saint-Nazaire comme l'un des principaux pôles industriels européens dédiés à l'éolien en mer et à la transition énergétique.

Contact presse

Nantes Saint-Nazaire Port :

Hermine Turmel – Chargée de communication – h.turmel@nantes.port.fr – 06 86 57 30 22

